

Fiche du BEUC

Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)

Qu'est-ce que le TTIP?

- Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (en anglais Transatlantic Trade and Investment Partnership ou TTIP) est l'accord commercial en négociation entre l'Union européenne et les États-Unis. L'objectif officiel du TTIP est de stimuler le commerce et l'investissement transatlantique, afin de favoriser la croissance et de créer de l'emploi de part et d'autre de l'océan.
- Cet accord qui vise à lever **les barrières économiques** dans un grand nombre de secteurs économiques comporterait trois composantes principales :
 - **L'accès au marché** (tarifs douaniers inclus)
 - **Les questions réglementaires et les barrières non tarifaires** (BNT)
 - **Les règles** (droits de propriété intellectuelle, douane et facilitation du commerce, développement commercial et durable).
- Dans les faits, les tarifs sur les échanges commerciaux appliqués entre partenaires sont déjà assez bas. Les négociations se concentreront principalement sur la réduction des barrières réglementaires.

Comment se déroulent les négociations ?

- La Commission européenne a constitué son équipe de négociation après y avoir été mandatée par le Conseil de l'Union européenne en juin 2013. Ce mandat n'a pas été publié.
- Le processus de négociation reste extrêmement secret et opaque. Le mandat et les textes des négociations sont inaccessibles au public. La Commission tient le rôle principal dans les négociations, tandis que la décision finale revient au Parlement européen et au Conseil sans qu'ils aient le droit de modifier le texte. Bien que la Commission européenne ait créé un groupe consultatif auquel le BEUC participe par la voix de sa directrice générale Monique Goyens, les négociations manquent de garanties démocratiques.



À gauche, Dan Mullaney, négociateur en chef pour les États-Unis, à droite, Ignacio Garcia Bercero, négociateur en chef pour l'Union européenne.
TACD Stakeholder Forum – 29 octobre 2013

Quels bénéfices potentiels les consommateurs peuvent-ils tirer du TTIP ?

Le consommateur européen pourrait bénéficier d'un accord TTIP par :

- des **prix plus bas** et une **plus grande variété** de biens et services;
- la **suppression des droits de douane** sur les biens importés par les particuliers des États-Unis;
- une réduction des tarifications excessives appliquées actuellement sur les **télécommunications transatlantiques**;
- des **systèmes d'alerte** et de **traçabilité** communs à l'UE et aux États-Unis, ainsi que des échanges d'information améliorés entre les agences de régulation.



Quels sont les risques potentiels du TTIP pour les consommateurs?

Le TTIP pose un certain nombre de risques pour les consommateurs européens:

- Il pourrait donner accès au marché européen pour des **aliments** qui n'ont pas été produits conformément aux normes de sécurité européennes. Le concept de sécurité alimentaire est d'ailleurs basé aux États-Unis sur le principe de « certitude raisonnable d'absence de danger », tandis qu'il repose sur le « principe de précaution » dans l'Union.
- Il pourrait porter atteinte aux **normes de protection des données**. Dans l'Union européenne, les droits à la vie privée et à la protection des données personnelles sont fondamentaux : ils bénéficient d'un large champ d'application et toute atteinte est sanctionnée par de lourdes sanctions. Aux États-Unis, la vie privée est simplement une question de protection des consommateurs dans un nombre très limité de domaines tels que l'internet, la santé, les services financiers et lorsqu'il s'agit des enfants.
- Des **substances chimiques** interdites au sein de l'UE, mais utilisées dans des produits et cosmétiques aux États-Unis pourraient se frayer un chemin jusque dans les rayons des magasins européens.
- L'introduction d'un système arbitral, le **règlement des différends entre investisseurs et États** (RDIE), permettrait aux sociétés étrangères de demander des compensations aux gouvernements (c.-à-d. aux contribuables) s'ils estiment que l'action du gouvernement ou les règlements adoptés diminuent la valeur de leurs investissements.

Le BEUC demande:

- une **transparence absolue** pour toute la durée du processus de négociation des textes aux principaux stades et pour les consultations avec toutes les parties prenantes ;
- **aucune réduction** du niveau de protection en matière de consommation, d'environnement, d'emploi, de santé et de sécurité de part et d'autre de l'Atlantique ;
- l'**exclusion** de l'accord de la clause de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE).

BEUC et TTIP

En principe, le BEUC soutient le libre-échange s'il permet aux consommateurs de bénéficier d'un plus grand choix et si les biens et services deviennent de ce fait plus accessibles et plus abordables pour les citoyens. Toutefois, nous émettons de sérieuses réserves concernant les bénéfices potentiels annoncés s'ils devaient se produire au détriment des normes existant en Europe en matière de consommation, de santé, d'environnement, d'emploi et de sécurité.

Autres sources: www.tacd.org, www.beuc.eu/blog

